



Investir dans les populations rurales

**Conseil d'administration**  
Cent trente-septième session  
Rome, 13-15 décembre 2022

---

## **Procès-verbal de la cent trente-septième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE**

---

Cote du document: EB/137

Date: 1<sup>er</sup> mars 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

---

---

### **Questions techniques:**

**Deirdre Mc Grenra**

Secrétaire du FIDA par intérim

Bureau de la Secrétaire

courriel: [igmr@ifad.org](mailto:igmr@ifad.org)

---

## Table des matières

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session .....	1
Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour .....	1
Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – Le financement climatique au service des systèmes alimentaires: nouveaux horizons pour le FIDA [E] .....	2
Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles .....	4
a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023 et perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF [A] .....	4
b) Politiques et stratégies .....	6
i) Politique révisée du FIDA concernant le ciblage [A] + Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation 5 a) Note de synthèse d'évaluations sur le ciblage dans les projets appuyés par le FIDA [E] .....	6
ii) Politique actualisée d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones [A] .....	8
iii) Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap [A] .....	9
iv) Politique du FIDA relative à la gouvernance des données [A] .....	10
v) Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé 2019-2024 – Examen à mi-parcours [E] .....	11
Point 6 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles .....	12
a) Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors de la consultation du Conseil d'administration [E] .....	12
Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières .....	12
a) Ressources disponibles pour engagement [A] .....	12
Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance .....	13
a) Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires [A] .....	13
b) Examen du processus de nomination du Président du FIDA [A] .....	14
c) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire [A] .....	14
Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses .....	15
a) Rapport sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2022 en Sierra Leone [I] .....	15
Clôture de la session .....	16

### Annexes

- I. Résultats concernant les points soumis pour approbation ou confirmation par vote par correspondance à la cent trente-septième session du Conseil d'administration
- II. Liste des documents soumis avant la cent trente-septième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la cent trente-septième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE
- IV. Ordre du jour de la cent trente-septième session du Conseil d'administration – 13-15 décembre 2022

## Procès-verbal de la cent trente-septième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE

### Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent trente-septième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et Président du Conseil d'administration, Alvaro Lario.
2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés. La liste des documents soumis au Conseil d'administration figure à l'annexe II.
3. Le discours d'ouverture complet du Président est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2022/137/INF.3](#).

### Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour provisoire, modifié comme suit:
  - report de la proposition de Projet d'appui à la compétitivité de la filière de la laine et du mohair au Lesotho, figurant dans le document publié sous la cote EB 2022/137/R.32, à la cent trente-huitième session du Conseil d'administration, en raison de circonstances indépendantes de la volonté du FIDA;
  - report de l'examen du point consacré à la Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité d'audit, figurant dans le document publié sous la cote EB 2022/137/R.38, à la cent soixante-huitième réunion du Comité d'audit et à la cent trente-huitième session du Conseil d'administration, ainsi que convenu par les membres du Comité d'audit;
  - ajout d'un point au titre de la rubrique « Gouvernance » concernant la demande d'admission en qualité de Membre non originaire présentée par l'Ukraine;
  - ajout au titre de la rubrique « Questions diverses » d'informations actualisées sur la visite de pays de 2022 du Conseil d'administration en Sierra Leone.
- L'ordre du jour provisoire présentait les points pour examen en session, les points pour commentaires en ligne et les points pour approbation par vote par correspondance. Les résultats des votes par correspondance sont présentés à l'annexe I.
- La version révisée de l'ordre du jour est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2022/137/R.1/Rev.1](#).

## Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – Le financement climatique au service des systèmes alimentaires: nouveaux horizons pour le FIDA [E]

### Résultats des délibérations:

- Notant la nécessité de rétablir l'équilibre du financement entre adaptation et atténuation, et le rôle joué par le FIDA dans la promotion de solutions intégrées, menées au niveau local, et la reproduction à plus grande échelle au moyen de l'établissement de partenariats stratégiques, le Conseil d'administration attendait avec impatience de délibérer plus avant de la manière de consolider l'avantage comparatif du FIDA dans le domaine climatique au cours de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13). [EB 2022/137/R.2](#)
  - En référence aux débats stratégiques qui se tiendront lors de futures sessions du Conseil d'administration, il a été demandé à la direction d'intégrer des exemples liés à des projets, afin d'illustrer ce que fait et peut faire le Fonds et de fournir les arguments en faveur d'une augmentation des investissements.
4. Les membres du Conseil d'administration sont convenus que ce sujet était d'actualité compte tenu des débats tenus lors de la COP 27 qui venait de s'achever, et de son importance pour les négociations à venir sur FIDA13, qui débuteront en février 2023. Les représentants et représentantes ont notamment accueilli avec intérêt les liens établis entre la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la biodiversité, et ont souligné la nécessité d'accroître les financements climatiques en faveur des systèmes alimentaires.
  5. Confirmant la pertinence du débat, plusieurs d'entre eux ont annoncé le lancement d'initiatives nationales pour relever les défis liés à l'adaptation aux changements climatiques et à leur gestion, notamment le développement d'une agriculture climato-compatible. Des engagements avaient été définis en vue de réduire l'incidence des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables. Les gouvernements étaient résolus à collaborer avec le FIDA et d'autres partenaires pour obtenir des progrès plus rapidement.
  6. Le financement de l'action climatique représentait actuellement seulement 2,5% de la contribution totale au secteur de l'agriculture, des forêts et des autres utilisations des terres. Environ 1% des nouveaux financements climatiques supplémentaires allaient à la petite agriculture, alors qu'un tiers des aliments consommés étaient produits par cette dernière, principalement dans les zones rurales de pays en développement, et le financement de l'adaptation était insuffisant comparé à celui consacré aux mesures d'atténuation.
  7. Les pays en développement, qui pâtissaient le plus des effets des changements climatiques, n'avaient pas bénéficié de financements climatiques adéquats et se heurtaient à des obstacles pour accéder à ce type de financements. Cette situation avait été reconnue à la COP 27, avec l'accord décisif sur le financement des « pertes et préjudices » pour les pays vulnérables touchés par des catastrophes climatiques. De fait, les représentants et la direction étaient unanimes à considérer que le principe de la responsabilité commune mais différenciée devait s'appliquer dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.
  8. Les représentants de l'ensemble des Listes considéraient le climat comme l'un des principaux défis; le FIDA jouait un rôle central en tant qu'assembleur de financements climatiques, compte tenu de sa capacité à associer des fonds du programme de prêts et dons, des financements supplémentaires, des financements climatiques et des cofinancements pour offrir aux pays des solutions rationnelles et

cohérentes. Cette caractéristique distinguait le FIDA de ses homologues, et accroissait l'intérêt de son financement pour les pays emprunteurs. Dans les temps à venir, le Fonds jouerait un rôle essentiel dans l'élargissement de l'accès de ses bénéficiaires au financement climatique, lesquels avaient besoin, pour la plupart, de ressources supplémentaires non seulement pour faire face aux défis des changements climatiques, mais aussi pour gérer et atténuer les effets de ces derniers. Tous convenaient, toutefois, que le FIDA devait rester concentré sur sa mission principale, et tirer parti des possibilités d'ajout de valeur et d'activités complémentaires dans les multiples initiatives et mécanismes de financement mondiaux.

9. Les représentants ont réaffirmé que le FIDA, fort de l'expérience acquise dans l'exécution du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) sur plus de dix années, était un partenaire crédible et reconnu au niveau international. Les enseignements tirés de ce programme avaient conduit à reproduire à grande échelle des solutions intégrées face aux changements climatiques, couvrant les thématiques du genre, de la nutrition, des peuples autochtones et de la jeunesse. L'une des principales conclusions tirées de cette expérience de l'adaptation était l'importance des activités menées au niveau local et de l'intégration du secteur privé. Le rapprochement des groupes cibles, opéré grâce à la décentralisation, s'était révélé utile pour obtenir des résultats.
10. Les partenariats étaient essentiels. Le FIDA aidait déjà les gouvernements à élaborer des politiques nationales favorisant l'accès au financement climatique dans le cadre de l'agriculture climato-compatible et des systèmes alimentaires résilients, et à établir des plans nationaux d'adaptation. La direction a indiqué plusieurs initiatives en cours avec des partenaires, notamment le Fonds vert pour le climat, le secteur privé, des banques de développement locales et nationales (dont la Banque africaine de développement) et les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome. S'agissant de ces derniers, le Fonds, conscient de l'importance de la gestion des risques, collaborait avec le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour encourager les petits exploitants agricoles d'Afrique de l'Ouest et du Centre à souscrire des assurances climatiques. Des représentants ont proposé d'organiser en 2023 un débat entre le Conseil d'administration du FIDA et le Fonds vert pour le climat, sous l'impulsion de la nouvelle direction.
11. Les membres ont souligné l'importance des mesures novatrices, telles que l'organisation de futurs débats sur le financement climatique avec les petits producteurs des zones rurales afin de mieux comprendre les défis qu'ils doivent relever, la collaboration avec les ministères de l'environnement, l'étude des marchés du carbone, la réduction des émissions de méthane, l'augmentation de la taille des projets, l'examen de la possibilité d'utiliser les fonds de pension en tant que source de financement et l'amélioration de la gestion des risques et des assurances agricoles et rurales.
12. La direction a remercié le Conseil d'administration pour son appui et a indiqué qu'elle examinerait, dans le rapport sur l'intégration des thématiques transversales inscrit à l'ordre du jour de la session du Conseil qui se déroulerait en septembre 2023, la mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025. L'examen porterait à la fois sur les engagements et sur leur concrétisation au moyen des activités mises en œuvre sur le terrain, et éclairerait l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour le climat et l'environnement, qui engloberait également la biodiversité, et qui serait soumise au Conseil d'administration pour examen et approbation en 2025.

13. Les représentants ont indiqué qu'ils participeraient avec un vif intérêt à des débats sur le rehaussement des ambitions en matière de financement pour le climat, la définition des priorités et l'avantage comparatif du Fonds dans ce domaine au cours des négociations sur FIDA13. À cet égard, la réalisation d'une analyse approfondie des meilleurs moyens pour l'institution d'accroître le financement, de manière pérenne sur le plan des compétences techniques comme des ressources, a été mise en avant. D'autres débats seraient consacrés aux bailleurs de fonds privés pour l'action climatique dans le domaine de la petite agriculture, et aux moyens innovants d'attirer des financements du secteur privé.

## **Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles**

### **a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023 et perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFR [A]**

#### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection:
  - le programme de prêts et dons pour 2023, d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 172 millions de DTS (1 548 millions d'USD), englobant un programme de prêts de 1 145,5 millions de DTS (1 513 millions d'USD) et un programme brut de dons de 26,5 millions de DTS (35 millions d'USD). Il est noté que le montant de ce programme de prêts et dons a été approuvé à des fins de planification et qu'il sera ajusté dans le courant de l'année 2023, s'il y a lieu, en fonction du montant des ressources disponibles;
  - l'allocation de crédits à la dépense extraordinaire de reconstitution au titre de FIDA13 pour un montant de 1,17 million d'USD.
- Le Conseil d'administration, par consensus et sans objection, a également recommandé au Conseil des gouverneurs d'approuver:
  - le budget administratif comprenant:
    - le budget ordinaire du FIDA pour 2023, d'un montant de 175,7 millions d'USD, qui a été établi en se fondant sur une classification des coûts et qui se décompose entre ressources affectées à la gestion servant à prendre en charge les coûts indirects (78,75 millions d'USD) et ressources affectées aux programmes servant à prendre en charge les coûts directs (96,96 millions d'USD);
    - le budget d'investissement du FIDA pour 2023, d'un montant de 6,5 millions d'USD;
    - le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2023, d'un montant de 5,97 millions d'USD;
  - la disposition selon laquelle les crédits non engagés à la clôture de l'exercice financier 2022 pourront être reportés sur l'exercice financier 2023, à concurrence de 3% au maximum des crédits correspondants.

- Le Conseil d'administration a décidé de soumettre, pour information, les documents suivants au Conseil des gouverneurs, à sa quarante-sixième session:
  - le contenu du rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, tel qu'il figure dans la troisième partie du document publié sous la cote [EB 2022/137/R.3](#);
  - un rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance et du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées et sur les conditions de prêt pour 2023, établi à partir du rapport figurant dans la quatrième partie du document publié sous la cote [EB 2022/137/R.3](#) et de son additif.

14. Le Conseil d'administration a examiné le document publié sous la cote EB 2022/137/R.3 et ses additifs, et a pris note des synthèses présentées par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation. Les deux comités ont exprimé leur soutien aux budgets-programmes de travail proposés par le FIDA et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2023. Le Conseil d'administration a remercié l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Suède pour leur assistance, qui a contribué à solder les arriérés de prêt de la Somalie à l'égard du FIDA. Le surendettement était considéré comme un obstacle au développement, et les États membres ont été exhortés à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour aider les pays fortement endettés.
15. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement la proposition solidement étayée, transparente et rationnelle de budget pour le FIDA, ainsi que le processus d'élaboration budgétaire amélioré, qui donne lieu à une concertation constructive avec les membres. Les membres se sont dits satisfaits de la définition des gains d'efficacité et des économies, ainsi que des priorités et des arbitrages, mais la direction était vivement invitée à assurer des activités adéquates de participation à l'élaboration des politiques dans les pays, y compris une collaboration interinstitutions avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres acteurs – un domaine dans lequel les membres du Conseil d'administration avaient, par le passé, demandé une coopération plus étroite. Les membres ont noté l'importance de ce type d'activités pour la visibilité du FIDA, notamment dans le contexte de l'année à venir de reconstitution des ressources.
16. Plusieurs membres ont rappelé que leur gouvernement avait adopté une politique de croissance nominale ou réelle nulle des budgets administratifs des institutions internationales, tout en reconnaissant que des exceptions étaient possibles au cas par cas. Il conviendrait de tirer encore davantage parti des partenariats, notamment de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Le Président a remercié les membres d'avoir validé la croissance réelle du budget, ce qu'il a décrit comme un engagement fort de la part du Conseil d'administration envers le FIDA et sa mission, et une contribution précieuse à la mise en œuvre des activités menées au titre de FIDA12.
17. Les membres se sont inquiétés du taux de vacance de postes de fonctionnaires et de l'augmentation des dépenses de consultants. La direction a donné une vue d'ensemble du plan d'action détaillé visant à réduire le taux de vacance de postes d'ici à 2023 et à continuer à le normaliser en 2024, en gardant à l'esprit la nécessité de tenir compte de la représentation géographique équitable, des objectifs relatifs au genre et du recrutement fondé sur le mérite. La direction a rappelé les mesures mises en place pour suivre le taux de fidélisation, en vue de retenir les talents et de mieux comprendre les motivations des membres du personnel qui décident de quitter le FIDA.

18. Certains membres ont souligné l'augmentation des frais de voyage dans le budget 2023, malgré la présence accrue sur le terrain engendrée par la décentralisation. Dans sa réponse, la direction a mis en avant la hausse des tarifs aériens et les déplacements nécessaires pour appuyer la conception des projets au titre des engagements proposés – à hauteur de 1,5 milliard d'USD – pour 2023.
19. Le Conseil d'administration a salué la priorité donnée aux programmes de pays et à la décentralisation dans le budget, et la cohérence avec les réformes du Fonds et l'évolution de son orientation stratégique. Il a également félicité la direction d'avoir ramené le niveau de report de crédits du budget ordinaire sous le seuil de 3% défini dans les règlements du FIDA.
20. Les représentantes et représentants ont accueilli favorablement les perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme et la présentation séparée des coûts directs et indirects. Le Conseil d'administration a invité la direction à poursuivre les efforts entrepris pour améliorer les méthodes de classification des coûts et élaborer des ratios d'efficacité qui faciliteraient la comparaison des coûts entre organisations. L'examen budgétaire en cours étudierait la question de la gestion budgétaire en temps réel et des améliorations à apporter aux procédures internes; des comparaisons avec des organismes des Nations Unies et des institutions financières internationales (IFI) analogues fourniraient par ailleurs des éléments intéressants.
21. Le Conseil d'administration a indiqué qu'il approuvait la proposition de budget-programme de travail d'IOE. Il serait bienvenu que l'évaluation du programme de pays en Haïti soit possible, compte tenu de la situation de détresse du pays. Les membres du Conseil d'administration ont accueilli avec satisfaction le point sur l'élargissement des activités de sensibilisation d'IOE, menées notamment sur les médias sociaux, et en tirant parti de plateformes d'évaluation pour faire progresser la transparence, l'obligation de rendre compte des résultats et l'apprentissage.

## **b) Politiques et stratégies**

### **i) Politique révisée du FIDA concernant le ciblage [A] + Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation 5 a) Note de synthèse d'évaluations sur le ciblage dans les projets appuyés par le FIDA [E]**

#### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a examiné la Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté 2022 figurant dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.5](#) ainsi que la note de synthèse d'évaluations sur le ciblage dans les projets appuyés par le FIDA figurant dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.10](#). Concernant la consultation sur la politique, il a été noté que le Conseil d'administration avait besoin de davantage de temps.
- La direction fera retour au début de 2023 sur la mise en place dans les meilleurs délais d'un processus d'information et de consultation sur les questions de fond, en vue de soumettre un document final au Conseil d'administration en mai pour approbation.

22. Les membres ont souligné l'importance de la politique de ciblage et ont accueilli avec satisfaction la présentation de la note de synthèse d'évaluations y afférente. Des liens plus étroits auraient pu être établis entre l'évaluation et la politique elle-même, notamment en cherchant à répondre plus précisément à certaines des recommandations issues de l'évaluation.

23. L'importance de la politique, en tant que moyen de formuler clairement l'avantage comparatif du FIDA s'agissant du ciblage des populations rurales pauvres et de l'approche consistant à ne laisser personne de côté, a été rappelée. Cependant, certains membres ont exprimé des réserves concernant la définition actualisée du concept, qui ne mentionnait plus les groupes à cibler en particulier, et ne faisait plus référence au développement, à la production, ni aux moyens d'existence en milieu rural. Certains membres se sont également interrogés sur la nécessité d'une révision substantielle de la politique, et ont demandé comment elle se rattachait aux autres stratégies de l'institution, notamment au cadre stratégique du FIDA, et quelles seraient ses incidences sur les ressources limitées et sur la charge de travail du personnel.
24. Rappelant les constatations issues de l'évaluation, les membres ont souligné qu'il était important de veiller au renforcement des capacités et à une sensibilisation appropriée à la politique à l'échelle du Fonds, afin de favoriser une forte appropriation et de préciser les rôles, les effets directs et indirects, les analyses et l'application des principes. L'objectif de la politique devrait être de présenter les concepts complexes de la manière la plus claire et la plus simple possible. Certains représentants ont fait observer que la politique révisée n'indiquait pas précisément comment les modifications apportées permettraient de remédier aux insuffisances actuelles en matière de ciblage – par exemple, comment traiter les questions du ciblage direct et du ciblage géographique, les lacunes du ciblage dans les situations de fragilité ou les zones touchées par les changements climatiques, et l'antagonisme entre le ciblage des personnes les plus pauvres et l'accent mis sur celles qui disposent d'une capacité de production.
25. La participation des parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre efficace de la politique, et notamment la collaboration étroite avec les institutions gouvernementales, au niveau local et national, les autres organismes ayant leur siège à Rome, les banques multilatérales de développement, le secteur privé et d'autres acteurs du développement, était essentielle. Plusieurs membres ont demandé des informations complémentaires sur la coordination avec les partenaires, en particulier dans le cadre des programmes de protection sociale et des programmes cofinancés.
26. Dans sa réponse aux questions soulevées, la direction a appelé l'attention sur le fait qu'il était important d'actualiser la politique – après 15 années – pour y refléter l'évolution du contexte mondial ainsi que les grands changements intervenus au sein du FIDA. Dans cette optique également, la proposition avancée par certains membres, visant à intégrer à l'avenir des examens *ex ante* périodiques des politiques, a été validée comme un moyen de veiller à préserver la pertinence et l'adéquation avec les meilleures pratiques les plus récemment adoptées. La nouvelle définition du groupe cible du Fonds visait à se saisir de la question de l'intersectionnalité et de la perte d'autonomie tout en apportant la souplesse nécessaire pour prendre en compte l'hétérogénéité des populations pauvres et la nature multidimensionnelle de la pauvreté et de la vulnérabilité. La direction a réaffirmé son engagement à collaborer avec ses partenaires pour avoir un impact maximal sur le terrain – en tirant parti des partenariats pour favoriser un ciblage fondé sur des données probantes, et mobiliser des ressources et des cofinancements.
27. La direction a remercié les membres pour leurs commentaires constructifs et s'est engagée à mettre en place un processus ouvert et transparent de participation, avec l'organisation d'autres consultations des membres en vue d'examiner plus avant les problèmes soulevés et de parfaire la politique en vue de sa présentation au Conseil d'administration à sa session de mai.

## ii) Politique actualisée d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones [A]

### Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé, par consensus et sans objection, la Politique actualisée d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones figurant dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.6](#).

28. Les membres ont accueilli avec satisfaction la version actualisée de la politique, qui reflétait l'expérience acquise sur le terrain pendant une décennie par le Fonds et les enseignements qui en avaient été retirés. La politique était le fruit d'une concertation continue avec les peuples autochtones par l'intermédiaire du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA, et avait été enrichie par les constatations issues de la synthèse d'évaluations établie par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, les recommandations formulées par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et les engagements pris lors du Sommet sur les systèmes alimentaires.
29. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le changement de paradigme opéré dans la politique actualisée avec la résolution de coopérer sur un pied d'égalité avec les peuples autochtones, afin de veiller à ce que leurs savoirs traditionnels, perspectives, besoins et solutions en matière d'amélioration des moyens d'existence éclairent les programmes et les projets – du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) au suivi, en passant par les phases de conception et l'exécution. Au vu des nombreuses disparités qui subsistent et du rôle central joué par les femmes autochtones dans la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, et en tant que gardiennes de savoirs traditionnels riches et variés, la mission de défense des peuples autochtones exercée par le FIDA était plus importante que jamais.
30. Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones était considéré comme un programme phare et un instrument sans équivalent qui avait permis de favoriser des partenariats entre le FIDA et les organisations des peuples autochtones. À cet égard, les membres ont préconisé de continuer à soutenir le mécanisme. Quant au Forum des peuples autochtones au FIDA, il était considéré par les membres comme une instance essentielle, qui permettait de collaborer directement avec les peuples autochtones.
31. Ayant accueilli avec intérêt la proposition d'inviter les représentants des peuples autochtones aux réunions des organes directeurs lorsque des questions les concernant directement étaient examinées, certains membres ont recommandé à la direction d'inviter des peuples autochtones et des organisations de la société civile à participer au processus de reconstitution des ressources de FIDA<sup>13</sup>, afin d'enrichir les débats. Les membres ont par ailleurs insisté sur l'importance d'une collaboration renforcée avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et la Coalition sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones.
32. La présidente du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA a remercié le Fonds d'être à l'avant-garde des organismes des Nations Unies en faisant participer les peuples autochtones à ses activités et attendait avec intérêt de poursuivre une collaboration et un partenariat fructueux.

### iii) Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap [A]

#### Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé, par consensus et sans objection, la Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap 2022-2027 figurant dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.7](#).
- La direction a été invitée à formaliser l'approche à l'échelle de l'institution en matière de participation des parties prenantes à la conception et à la révision des stratégies et des politiques, en mettant l'accent sur une démarche plus itérative qui permettrait d'intégrer rapidement les observations des parties prenantes (y compris les représentants du Conseil d'administration) dans les documents finaux.

33. La promotion d'une véritable participation et inclusion des personnes handicapées est au cœur du mandat du FIDA, et est essentielle pour progresser dans la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les membres ont reconnu qu'il existait des liens manifestes entre le handicap et l'insécurité alimentaire, et se sont félicités de l'approche à deux voies qui doit être suivie parallèlement à l'inclusion systématique et à l'intersectionnalité. Cette stratégie pourrait servir de base à un changement pérenne et en profondeur dans les opérations du FIDA et sur le lieu de travail.
34. Les membres ont salué l'harmonisation de la stratégie avec la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, notamment la conformité avec les activités d'établissement de rapports et de suivi. La direction a été invitée à envisager d'utiliser également le marqueur du handicap élaboré par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, car il permettrait au FIDA de tirer systématiquement des enseignements des bonnes pratiques en vigueur dans les organismes bilatéraux, et inversement. Des représentants ont proposé de ventiler les données par âge, parallèlement au sexe et au handicap, afin de mieux définir les besoins en fonction de la diversité et de la démographie. Il conviendrait en outre de se pencher sur les technologies d'assistance liées à la productivité agricole pour les groupes cibles de personnes handicapées.
35. Une collaboration renforcée avec d'autres partenaires de développement dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie était essentielle pour aller de l'avant. À cet égard, le FIDA participait aux réunions des coordonnateurs des Nations Unies pour les questions relatives à l'inclusion du handicap, ainsi qu'au réseau Global Action on Disability, aux côtés de diverses IFI et de différents organismes des Nations Unies. Des échanges réguliers entre organismes ayant leur siège à Rome et avec des organisations d'aide aux personnes handicapées apportaient par ailleurs des éléments intéressants aux approches d'apprentissage institutionnel et aux activités planifiées de renforcement des capacités. La direction était consciente de la nécessité de veiller à ce que le personnel soit correctement formé et sensibilisé aux fins de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie, et un certain nombre d'outils avaient été mis en place, notamment un guide à l'intention des praticiens sur l'inclusion du handicap dans les opérations appuyées par FIDA, un service d'assistance spécial et un module de formation.
36. Plusieurs membres ont demandé des informations sur les répercussions financières de la mise en œuvre, ainsi que sur les ressources non financières nécessaires. La direction a indiqué qu'un plan de travail était suivi et que l'approche de mise en œuvre progressive éclairerait la réflexion sur les besoins et les capacités. Les membres étaient favorables à l'élaboration d'un plan d'action qui pourrait faire l'objet d'un suivi et à la définition d'engagements concrets à envisager au titre de cette stratégie pour FIDA13.

37. Les membres ont salué la [vidéo](#) diffusée durant la session, et ont invité le FIDA à continuer d'utiliser cette remarquable communication.

#### **iv) Politique du FIDA relative à la gouvernance des données [A]**

##### **Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé, par consensus et sans objection, la Politique du FIDA relative à la gouvernance des données figurant dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.8](#).

38. Les membres ont accueilli avec intérêt la Politique du FIDA relative à la gouvernance des données et se sont dits satisfaits qu'elle soit fondée sur une analyse comparative exhaustive. La politique orientera la manière dont le FIDA utilise, traite et diffuse les données. Les membres ont souligné l'importance d'une culture axée sur les données pour la prise de décision, l'amélioration à la fois de la conception et de la mise en œuvre opérationnelle des projets, ainsi que l'efficacité de la gouvernance, la transparence, dans toutes ses dimensions, l'obligation de rendre compte des résultats et la réalisation d'économies d'échelle. Au vu des similitudes dans les données collectées, traitées et diffusées entre les organismes ayant leur siège à Rome, les membres ont souligné qu'il fallait se pencher sur les enseignements tirés de l'expérience d'autres organismes des Nations Unies. Par ailleurs, les données devaient être prospectives et compatibles avec les méthodes et les outils employés par les acteurs du secteur privé.
39. Compte tenu de l'importance de la mise en œuvre, des informations supplémentaires ont été demandées sur les incidences financières et sur les rôles, responsabilités et comptes à rendre, l'élaboration du plan d'action y afférent et la justification de la durée de réalisation d'un an. Des questions ont également été posées concernant le respect des règles de protection de la vie privée et de confidentialité. Des examens et des analyses comparatives réalisés à intervalles réguliers seraient utiles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique. Dans le même ordre d'idée, les membres ont demandé au FIDA d'informer à l'avance le Conseil d'administration des politiques qui nécessiteraient une actualisation ultérieure, aux fins d'amélioration de la planification, et de la mobilisation et de la consultation des membres. La direction est convenue qu'une liste répertoriant l'ensemble des politiques et des stratégies serait utile pour déterminer celles nécessitant une actualisation et un examen, et que ce point serait traité dans le cadre de la mise en œuvre de la politique, par l'intermédiaire du plan d'action.
40. La direction a indiqué que la politique serait pleinement applicable d'ici le quatrième trimestre 2023, afin de laisser le temps d'actualiser les documents internes essentiels et de permettre aux membres du personnel d'en prendre connaissance et de suivre la formation interne qui pourrait être nécessaire. Un plan d'action serait élaboré par la direction du FIDA après l'entrée en vigueur de la politique, comme indiqué dans celle-ci. Le plan définira les différents rôles et responsabilités ainsi que le processus échelonné de mise à niveau des systèmes, des capacités globales et des tableaux de bord. La direction a assuré au Conseil d'administration que le FIDA respecte les normes et règles internationales en matière de diffusion et de confidentialité des données. La politique considérée est axée sur la manière dont le FIDA utilise, traite et diffuse les données opérationnelles et administratives; les données personnelles et les données d'identification et de santé font quant à elles l'objet d'une politique distincte. S'agissant des incidences financières, plusieurs scénarios ont été élaborés, en fonction de différents niveaux d'ambition et des besoins budgétaires correspondants.

## v) Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé 2019-2024 – Examen à mi-parcours [E]

### Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a analysé les informations fournies dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.9](#) sur l'examen à mi-parcours de la Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé 2019-2024.
41. Le Conseil d'administration a indiqué qu'il continuait de soutenir la collaboration du FIDA avec le secteur privé, accueillait avec satisfaction l'examen à mi-parcours et approuvait les recommandations figurant dans ce document. Étant donné que la collaboration avec le secteur privé pouvait « changer la donne », certains représentants au Conseil d'administration ont proposé d'en faire un thème pour un futur débat stratégique avec le Président.
  42. Les membres ont souligné le faible ratio de cofinancement provenant du secteur privé pour les projets souverains. Ce faible ratio était attribué, entre autres, aux risques élevés associés aux domaines dans lesquels le FIDA opère, raison pour laquelle il était difficile de mobiliser et d'attirer des fonds du secteur privé. Un renforcement des activités de réduction des risques associés aux investissements privés serait utile. S'agissant des capacités à la fois parmi les partenaires et éventuellement en interne, un membre a proposé de mener un examen de la structure organisationnelle afin de vérifier que le Fonds était en mesure de remplir sa mission conformément aux priorités institutionnelles. La direction a indiqué que des modules et des supports de formation avaient été élaborés pour renforcer les capacités internes, et des spécialistes disposant d'une expérience du secteur privé étaient recrutés pour pourvoir des postes vacants.
  43. La direction est convenue que la pérennité du Programme de participation du secteur privé au financement était l'objectif ultime, et a confirmé au Conseil d'administration que, bien que le programme en soit encore aux premiers stades, les résultats étaient encourageants.
  44. La direction a rappelé que l'un des principes directeurs des interventions du FIDA liées à des opérations non souveraines était l'additionnalité, autrement dit que le Fonds proposait ses services à ceux qui ne bénéficiaient pas du soutien d'autres acteurs. Cette situation entraînait des difficultés supplémentaires et limitait les possibilités de collaborer avec les autres. De fait, les banques multilatérales de développement et les IFI plus importantes n'exerçaient pas leurs activités auprès de groupes cibles comparables à ceux du FIDA, et les possibilités de cofinancement s'en trouvaient restreintes.
  45. Certains membres ont suggéré de ne pas se limiter au seul niveau de revenu lors de l'évaluation de la vulnérabilité d'un pays. Parmi les propositions figurait la possibilité de tenir compte de l'équilibre géographique et des pays disposant d'un niveau élevé d'endettement public – soit un certain nombre de pays à revenu intermédiaire. Cet élargissement de la perspective permettrait de dégager des enseignements et contribuerait à la pérennité de la stratégie.
  46. Il était encourageant de constater que certains États membres avaient contribué au programme et que d'autres contributions étaient envisagées. À l'avenir, la nature des financements apportés par les membres aurait une incidence sur le type et le coût des interventions non souveraines du Fonds ainsi que sur ses ambitions. Ces points étaient essentiels; ils seraient creusés par la direction et seraient abordés au cours de la Consultation sur FIDA13.

## Point 6 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

### a) Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors de la consultation du Conseil d'administration [E]

#### Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des résultats de la consultation sur les propositions de projets et de programmes présentées pour approbation, ainsi que sur les programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et les évaluations de stratégies et de programmes de pays soumis à l'examen du Conseil ([EB 2022/137/R.11](#)).

- Les membres se sont félicités de l'occasion qui leur avait été donnée de collaborer avec les équipes du FIDA durant la consultation tenue le 2 décembre 2022, ainsi que de la participation de représentants des partenaires gouvernementaux. La direction a été invitée à continuer de renforcer les capacités institutionnelles et de promouvoir une coopération Sud-Sud et triangulaire efficace par l'intermédiaire de ses programmes.
- Le Zimbabwe était considéré comme un pays « mixte », ne pouvant donc pas bénéficier de financements uniquement sous forme de dons, mais des inquiétudes ont été exprimées au sujet de l'attribution d'un prêt au pays compte tenu des questions de viabilité de la dette. La direction a également répondu à des questions portant sur le renforcement des systèmes nationaux de passation de marchés et des audits ainsi que sur le ciblage des jeunes dans le projet.
- Enfin, les membres ont insisté sur le fait qu'il était important que les documents soient mis en ligne dans les délais prévus, afin de laisser suffisamment de temps pour les examiner de manière approfondie.

## Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières

### a) Ressources disponibles pour engagement [A]

#### Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration, ayant pris note de la position de trésorerie nette actuelle et future (estimée) du FIDA, calculée en mettant en rapport les sorties de fonds (résultant des obligations financières) et les rentrées actuelles et futures prévues, au regard notamment du plan de financement proposé et de la situation future des fonds propres, tels que présentés dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.12](#), a autorisé, par consensus et sans objection, le Président à conclure des accords relatifs aux prêts et dons à hauteur d'un montant estimatif de 1,555 milliard d'USD, qui devront être approuvés par le Conseil en 2023.

- Les membres ont accueilli favorablement le document et se sont félicités de la méthode actualisée de détermination des ressources disponibles pour engagement, qui établit une distinction plus claire entre la capacité de financement et la capacité d'engagement, et des plans prudents du FIDA en matière de financement et d'emprunt dans un contexte d'instabilité des marchés.
- En réponse aux éléments fournis par les membres, la direction a indiqué son intention de proposer, à la cent soixante-huitième réunion du Comité d'audit, qui doit se tenir en avril 2023, et à la cent trente-huitième session du Conseil d'administration, qui doit se tenir en mai 2023, d'apporter des révisions au Cadre d'emprunt intégré, notamment en ce qui concerne le plafond de 35% du ratio

dette/fonds propres et la délégation à la direction des décisions d'investissement afin de permettre de mieux gérer l'instabilité actuelle des marchés, délégation qui ferait l'objet de rapports *ex post* et serait placée sous la gouvernance du Conseil d'administration.

52. Les membres ont indiqué qu'il était nécessaire de suivre de près la croissance des soldes non décaissés. Le Président a confirmé au Conseil d'administration que la question des soldes non décaissés – qui était en partie un problème structurel lié à la réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette de 2019, a-t-il précisé – pourrait être abordée dans le contexte de la future Consultation sur FIDA13.

## Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance

### a) Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires [A]

#### Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné les propositions présentées dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.13](#), et a estimé qu'un délai supplémentaire était nécessaire pour arrêter les modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires. La direction est convenue de poursuivre la concertation avec les membres, et d'établir une proposition révisée en vue de sa présentation au Conseil d'administration à sa cent trente-huitième session.

53. Les représentants et représentantes ont salué le bilan des enseignements tirés depuis le début de la pandémie de COVID-19 et l'évaluation des arbitrages et avantages liés aux différentes modalités, en vue d'accroître l'efficacité des réunions des organes directeurs du FIDA. Les propositions donnaient matière à réflexion, et il a été convenu qu'un délai supplémentaire était nécessaire pour étudier plus avant les solutions et établir des recommandations par consensus. Partant, la direction est convenue de présenter une proposition révisée au Conseil d'administration à sa cent trente-huitième session, pour approbation, à l'issue d'une nouvelle consultation des membres du Conseil.
54. Sur la question de l'examen en ligne de documents, les membres se sont prononcés en faveur du maintien de cette pratique, en insistant sur le fait qu'il était important que les documents soient mis à disposition dans les délais prévus, afin de laisser suffisamment de temps pour les étudier et consulter les capitales. Les membres étaient également favorables dans l'ensemble à l'instauration d'une limite de temps pour les interventions, mais ont précisé qu'il fallait garder à l'esprit que le Président avait le pouvoir de limiter ces dernières si les débats le nécessitaient.
55. S'agissant des méthodes d'approbation à la disposition du Conseil d'administration, les membres ont reconnu que l'utilisation de la procédure de vote par correspondance avait considérablement simplifié les délibérations en séance. Concernant la proposition d'adopter « en bloc », en séance, des points signalés à cette fin dans l'ordre du jour du Conseil d'administration, les membres ont une fois de plus insisté sur le fait que, pour que cette modalité fonctionne efficacement, il faudrait que les documents soient mis en ligne sans retard, notamment pour la session de décembre. Il pourrait être envisagé d'adopter une approche à horizon mobile pour les approbations – plutôt que d'associer les propositions aux sessions officielles du Conseil d'administration – et de répartir les points à examiner de manière plus homogène entre les réunions des organes directeurs, tout au long de l'année.

56. S'agissant des modalités de réunion, les représentants ont exprimé une préférence pour les réunions en personne. Conscients qu'une présence physique n'était pas toujours possible, ils ont souligné qu'il était important de continuer de proposer le format hybride, afin de garantir une large participation. Les membres ont également indiqué que le format uniquement virtuel n'était pas souhaitable pour les sessions officielles des organes directeurs, par exemple la session de septembre du Conseil d'administration, car il limitait les possibilités d'arriver à un consensus et les interactions en face à face. Globalement, les représentants ont souligné qu'une certaine souplesse était nécessaire pour décider des modalités de réunion du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires. Il a également été demandé que des séances d'orientation virtuelles continuent d'être organisées pour les représentants et représentantes qui ne sont pas en poste à Rome, parallèlement aux réunions en personne.

### **b) Examen du processus de nomination du Président du FIDA [A]**

#### **Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé, par consensus et sans objection, la soumission du document publié sous la cote [EB 2022/137/R.14](#) au Conseil des gouverneurs en février 2023, et a recommandé l'adoption du projet de résolution qui y figure, aux termes duquel le Conseil des gouverneurs charge le Bureau du Conseil des gouverneurs de réviser le processus actuel de nomination du Président ou de la Présidente du FIDA. L'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs serait modifié pour accueillir ce point.

57. Les représentants ont salué l'organisation efficace de la première session extraordinaire du Conseil des gouverneurs, où la question de la nomination du Président ou de la Présidente du FIDA avait été examinée, et ont remercié le Bureau du Conseil des gouverneurs, le Bureau de la Secrétaire et le Bureau du Conseil juridique pour leur appui à ce processus. Les membres ont accueilli favorablement le document, en indiquant qu'il pourrait être intéressant d'examiner le processus de nomination du Président ou de la Présidente du FIDA en le comparant aux processus équivalents dans d'autres organismes des Nations Unies et IFI.
58. Après l'adoption par le Conseil des gouverneurs du projet de résolution figurant dans le document, le Bureau de la Secrétaire organiserait des réunions régulières du Bureau du Conseil des gouverneurs afin de lui permettre d'examiner le processus actuel de nomination du Président ou de la Présidente et d'élaborer des recommandations en vue de l'améliorer. Un document réunissant ces recommandations sera présenté pour examen au Conseil d'administration à sa cent quarantième session, puis transmis au Conseil des gouverneurs en 2024.

### **c) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire [A]**

#### **Résultat des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a approuvé, par consensus et sans objection, la soumission au Conseil des gouverneurs, en février 2023, de la demande d'admission de l'Ukraine en qualité de Membre non originaire, présentée dans le document publié sous la cote [EB 2022/137/R.49](#), et a recommandé l'adoption du projet de résolution qui y figure. L'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs serait modifié pour accueillir ce point.

59. Les représentants ont accueilli favorablement la demande adressée par l'Ukraine au Fonds, et ont réaffirmé l'avantage comparatif dont dispose le FIDA pour appuyer les petits producteurs et le secteur agricole. Il a été souligné qu'il importait de respecter le principe de neutralité politique, et les membres ont appelé le FIDA à coopérer étroitement avec le Gouvernement ukrainien et les autres organismes des Nations Unies et IFI pour planifier les futures opérations.
60. La direction a rappelé la procédure de demande d'admission en qualité de Membre non originaire du Fonds, et a confirmé que les documents reçus de l'Ukraine étaient en ordre et conformes aux règles et procédures du FIDA. Les pays souhaitant devenir membre du Fonds doivent soumettre une demande signée par le chef de l'État, le chef du gouvernement ou le ministre des affaires étrangères. La demande est ensuite présentée au Conseil d'administration pour examen et entérinement, puis soumise au Conseil des gouverneurs pour approbation. Une fois la demande approuvée par le Conseil des gouverneurs et l'instrument d'adhésion à l'Accord portant création du FIDA déposé par le pays à la section des traités de l'Organisation des Nations Unies, à New York, l'admission devient pleinement effective.

## **Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses**

### **a) Rapport sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2022 en Sierra Leone [I]**

#### **Résultats des délibérations:**

- Le Conseil d'administration a pris note du rapport oral sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2022 en Sierra Leone.
- Il a été informé que la visite de 2023 aura lieu en Ouganda du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.

61. Les membres ont remercié le représentant de la République fédérale du Nigéria au Conseil d'administration et porte-parole du groupe pour son rôle moteur durant la visite en Sierra Leone en novembre. Les représentants ont souligné l'importance des visites du Conseil d'administration dans les pays.
62. La visite de cette année avait donné l'occasion d'échanger avec les bénéficiaires du FIDA par petits groupes, ce qui avait favorisé un réel dialogue. Les membres étaient repartis avec le sentiment de mieux comprendre les difficultés rencontrées par le FIDA sur le terrain, et la conviction renforcée que les investissements du Fonds, quelle que soit leur importance, font une grande différence.
63. La visite avait notamment permis de constater la nécessité d'investir dans le renforcement des capacités institutionnelles, de standardiser et d'informatiser les services dans les zones rurales, d'intensifier la concertation sur les politiques et de promouvoir l'appropriation et la responsabilité collective, de créer un environnement propice à la reproduction à plus grande échelle et de favoriser une amélioration de la coordination et de la collaboration entre les partenaires, et en particulier entre les organismes ayant leur siège à Rome.
64. Concernant la visite du Conseil d'administration en Ouganda en 2023, après rappel de la décision prise par le Conseil d'administration à sa cent trente-sixième session d'autoriser la direction à décider des dates de cette visite, les représentants ont été informés que celle-ci se tiendrait du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

## Clôture de la session

65. Le Président a remercié le Conseil d'administration de son engagement au regard de la mission et du mandat du FIDA, qui avait permis une session fructueuse, la première qu'il tenait en sa qualité de Président du Fonds et de Président du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration avait communiqué à la direction des orientations précieuses sur d'importantes questions institutionnelles, telles que la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, la Politique relative à la gouvernance des données, la Stratégie pour l'inclusion du handicap, l'examen à mi-parcours de la Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé et la Politique révisée du FIDA concernant le ciblage, points sur lesquels les consultations se poursuivraient dans les mois à venir.
66. Le discours de clôture du Président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2022/137/INF.4](#).
67. La cent trente-septième session s'est achevée au deuxième jour, un jour avant la fin prévue.

## Résultats concernant les points soumis pour approbation ou confirmation par vote par correspondance à la cent trente-septième session du Conseil d'administration

Point de l'ordre du jour	Libellé	Cote du document	Suffrages exprimés	% des suffrages**	Nombre de voix pour	% de voix pour***	Nombre de voix contre	% de voix contre**	Nombre d'abstentions
16 a) i) a)	Cambodge – Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs	EB 2022/137/R.30 + Sup.1	5893,431	93,8	5893,431	100	-	-	-
16 a) ii) a)	Éthiopie – Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques	EB 2022/137/R.31 + Add.1 + Sup.1	5491,955	87,4	5491,955	100	-	-	-
16 a) ii) b)	Madagascar – Programme de renforcement de l'entrepreneuriat durable et de soutien à l'insertion économique des jeunes ruraux	EB 2022/137/R.33 + Sup.1	5893,431	93,8	5893,431	100	-	-	-
16 a) ii) c)	Zimbabwe – Projet de développement des entreprises horticoles	EB 2022/137/R.34 + Sup.1	5893,431	93,8	5449,190	100	-	-	444,242
16 a) iii) a)	Cameroun – Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole	EB 2022/137/R.35 + Add.1 + Sup.1	5893,431	93,8	5893,431	100	-	-	-

16 a) iii) b)	République démocratique du Congo – Autonomisation par la valorisation de l’entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient	EB 2022/137/R.36 + Sup.1	5893,431	93,8	5893,431	100	-	-	-
16 a) iii) c)	Mali – Second projet de formation professionnelle, d’insertion et d’appui à l’entrepreneuriat des jeunes ruraux	EB 2022/137/R.37 + Add.1 + Sup.1	5738,351	91,3	5738,351	100	-	-	-
17 a)	Plan de travail du Bureau de l’audit et de la surveillance du FIDA pour 2023	EB 2022/137/R.39	5893,431	93,8	5893,431	100	-	-	-
17 b)	Examen annuel de l’Exposé de la politique de placement du FIDA	EB 2022/137/R.40 + Add.1 + Add.2	5893,431	93,8	5893,431	100	-	-	-
17 c)	Modification des Conditions générales applicables au financement du développement agricole	EB 2022/137/R.41 + Add.1	5893,431	93,8	5893,431	100	-	-	-

\* Le détail des résultats du vote par correspondance sera communiqué aux membres et membres suppléants du Conseil d’administration sur demande.

\*\* Le nombre indique le pourcentage de voix reçues (« oui », « non » ou « abstention ») sur le total des voix (6 283,511) dont disposent les membres du Conseil d’administration. Pour que le vote par correspondance soit valable, au moins les deux tiers (4 189,008) du nombre total des voix doivent avoir été reçus.

\*\*\* Les chiffres indiqués correspondent au pourcentage de votes pour et de votes contre par rapport au total des suffrages exprimés. On entend par « suffrages exprimés » les voix pour et les voix contre, les abstentions n’étant pas comptées. Les voix pour doivent atteindre une majorité des trois cinquièmes, à condition que cette majorité représente plus de la moitié (3 141,756) du nombre total des voix dont disposent les membres du Conseil d’administration.

## **Décisions concernant les points soumis pour approbation ou confirmation par vote par correspondance à la cent trente-septième session du Conseil d'administration**

### **16. Questions opérationnelles**

#### **a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]**

##### **i) Asie et Pacifique**

##### **a. Cambodge – Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.30, son additif et l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions mixtes d'un montant de onze millions deux cent mille dollars des États-Unis (11 200 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quatorze millions de dollars des États-Unis (14 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de vingt-deux millions sept cent mille dollars des États-Unis (22 700 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

##### **ii) Afrique orientale et australe**

##### **a. Éthiopie – Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.31, son additif et l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de soixante-dix-huit millions deux cent mille dollars des États-Unis (78 200 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

##### **b. Madagascar – Programme de renforcement de l'entrepreneuriat durable et de soutien à l'insertion économique des jeunes ruraux**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.33 et l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un prêt à des conditions extrêmement favorables d'un montant de cinquante-neuf millions huit cent quatre-vingt mille euros (59 880 000 EUR), qui sera régi

par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de quatorze millions neuf cent soixante-dix mille euros (14 970 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de sept millions neuf cent trente mille euros (7 930 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

### **c. Zimbabwe – Projet de développement des entreprises horticoles**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.34 et l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Zimbabwe, à des conditions particulièrement favorables, un montant de trente-sept millions cent quarante mille dollars des États-Unis (37 140 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

### **iii) Afrique de l'Ouest et du Centre**

#### **a. Cameroun – Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.35, son additif et l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Cameroun un prêt à des conditions mixtes d'un montant de quarante-huit millions sept cent trente-six mille soixante-douze euros (48 736 072 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

#### **b. République démocratique du Congo – Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.36 et l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique du Congo un prêt à des conditions extrêmement concessionnelles d'un montant de trente-deux millions cinq cent soixante mille dollars des États-Unis (32 560 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République démocratique du Congo un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de huit millions cent quarante mille dollars des États-Unis (8 140 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République démocratique du Congo un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quatre millions cinq cent mille dollars des États-Unis (4 500 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

**c. Mali – Second projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.37, son additif et l'accord de financement négocié, et a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Mali un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de sept millions sept cent trente-trois mille euros (7 733 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Mali un prêt à des conditions extrêmement favorables d'un montant de trente millions neuf cent trente-deux mille euros (30 932 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

**17. Questions financières**

**a) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2023 [C]**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.39 et a confirmé le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2023, tel qu'il figure dans le document.

**b) Examen annuel de l'Exposé de la politique du placement du FIDA [A]**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.40 et ses additifs, et a approuvé l'Exposé de la politique de placement du FIDA, tel qu'il figure dans le document.

**c) Modification des Conditions générales applicables au financement du développement agricole [A]**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/137/R.41 et son additif, et a approuvé les modifications, telles qu'elles figurent dans le document.

## Liste des documents soumis avant la cent trente-septième session du Conseil d'administration.

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
<b>Points pour examen en session</b>		
EB 2022/137/R.1 + Add.1/Rev.2	2	Ordre du jour provisoire
EB 2022/137/R.2	3	Le financement climatique au service des systèmes alimentaires: nouveaux horizons pour le FIDA
EB 2022/137/R.3 + Add.1 + Add.2	4 a)	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, perspectives budgétaires pour 2024-2025, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF
EB 2022/137/R.4	4 a)	Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, les perspectives budgétaires pour 2024-2025, le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et le plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et les rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF
EB 2022/137/R.5	4 b) i)	Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté 2022
EB 2022/137/R.6	4 b) ii)	Politique actualisée d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones
EB 2022/137/R.7	4 b) iii)	Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap 2022-2027
EB 2022/137/R.8	4 b) iv)	Politique du FIDA relative à la gouvernance des données
EB 2022/137/R.9	4 b) v)	Examen à mi-parcours de la Stratégie de collaboration avec le secteur privé 2019-2024
EB 2022/137/R.10	5 a)	Note de synthèse d'évaluations sur le ciblage dans les projets appuyés par le FIDA
EB 2022/137/R.11	6 a)	Résumé des propositions de projets et programmes examinées par le Conseil d'administration lors de la consultation tenue le 2 décembre 2022
EB 2022/137/R.12	7 a)	Ressources disponibles pour engagement
EB 2022/137/R.13	8 a)	Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires
EB 2022/137/R.14	8 b)	Examen du processus de nomination du Président du FIDA
EB 2022/137/R.49	8 c)	Demande d'admission en qualité de Membre non originaire
<b>Points pour commentaires en ligne</b>		
EB 2022/137/R.15	10 a)	Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2022/137/R.16	10 b)	Informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination
EB 2022/137/R.17	11 a) i)	<b>République d'Indonésie</b> – Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2022/137/R.18 + Add.1	11 a) ii)	<b>République islamique du Pakistan</b> – Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2022/137/R.19	11 a) iii)	<b>République d'Ouzbékistan</b> – Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2022/137/R.20 + Add.1	12 a) i) a)	<b>République d'Indonésie</b> – Programme d'options stratégiques pour le pays 2023-2027
EB 2022/137/R.21 + Add.1	12 a) i) b)	<b>République islamique du Pakistan</b> - Programme d'options stratégiques pour le pays 2023-2027

EB 2022/137/R.22 + Add.1	12 a) ii) a)	<b>République d'Ouzbékistan</b> – Programme d'options stratégiques pour le pays 2023-2027
EB 2022/137/R.23	13 a)	Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et sur les activités de contrôle au FIDA
EB 2022/137/R.24	13 b)	Informations actualisées sur la mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré du FIDA
EB 2022/137/R.25	14 a)	Rapport sur l'adéquation des fonds propres – juin 2022
EB 2022/137/R.26	14 b)	Informations actualisées sur la mise en œuvre du Cadre de gestion actif-passif du FIDA
EB 2022/137/R.27	15 a)	Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome
EB 2022/137/R.28	15 b)	Informations actualisées sur la participation du FIDA à la mise en œuvre des réformes du système des Nations Unies et sur les mesures prises par le FIDA en réponse à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution sur l'examen quadriennal complet
EB 2022/137/R.29	15 c)	Rapport de situation sur la coopération Sud-Sud et triangulaire (2021-2022)
<b>Points pour décision par vote par correspondance</b>		
EB 2022/137/R.30 + Sup.1 <sup>1</sup>	16 a) i) a)	<b>Royaume du Cambodge</b> – Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs
EB 2022/137/R.31 + Add.1 + Sup.1 <sup>1</sup>	16 a) ii) a)	<b>République fédérale démocratique d'Éthiopie</b> – Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques
EB 2022/137/R.33 + Sup.1 <sup>2</sup>	16 a) ii) b)	<b>République de Madagascar</b> – Programme de renforcement de l'entrepreneuriat durable et de soutien à l'insertion économique des jeunes ruraux
EB 2022/137/R.34 + Sup.1 <sup>1</sup>	16 a) ii) c)	<b>République du Zimbabwe</b> – Projet de développement des entreprises horticoles
EB 2022/137/R.35 + Add.1 + Sup.1 <sup>2</sup>	16 a) iii) a)	<b>République du Cameroun</b> - Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole
EB 2022/137/R.36 + Sup.1 <sup>2</sup>	16 a) iii) b)	<b>République démocratique du Congo</b> - Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient (AVENIR)
EB 2022/137/R.37 + Add.1 + Sup.1 <sup>2</sup>	16 a) iii) c)	<b>République du Mali</b> - Second projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux – FIER 2
EB 2022/137/R.39	17 a)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2023
EB 2022/137/R.40 + Add.1 + Add.2	17 b)	Exposé de la politique de placement du FIDA 2023
EB 2022/137/R.41 + Add.1	17 c)	Modification des Conditions générales applicables au financement du développement agricole
<b>Autres documents soumis pour information [I]/sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé</b>		
D'autres documents soumis pour information, ainsi que les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, ont été mis en ligne sur la <a href="#">plateforme interactive réservée aux États membres</a> .		

<sup>1</sup> Document disponible en anglais seulement.

<sup>2</sup> Document disponible en français seulement.



Investing in rural people  
Investir dans les populations rurales  
Invertir en la población rural  
الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة الوفود في الدورة السابعة والثلاثين  
بعد المائة للمجلس التنفيذي

## **Delegations at the 137th session of the Executive Board**

## **Délégations à la cent trente-septième session du Conseil d'administration**

## **Delegaciones en el 137.º período de sesiones de la Junta Ejecutiva**

Conseil d'administration  
Cent trente-septième session  
Rome, 13-15 décembre 2022

**MEMBERS / ALTERNATES****ALGERIA**

Ali TERRAK  
Chef de l'Inspection Générale  
des finances  
Ministère des finances de  
la République algérienne  
démocratique et populaire  
Alger

Lamia BEN REDOUANE  
Conseillère  
Représentant permanent suppléant  
de la République algérienne  
démocratique et populaire auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies à Rome  
Rome

**ANGOLA**

Gerson Mateus DOS SANTOS FRANCISCO  
Troisième Secrétaire  
Ambassade de la République  
d'Angola  
Rome

**ARGENTINA**

Carlos Bernardo CHERNIAK  
Embajador  
Representante Permanente  
de la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

Carolina HERNÁNDEZ  
Secretario  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Argentina ante  
la FAO, el FIDA y el PMA  
Roma

## **AUSTRIA**

Veronika BAUMGARTNER-PUTZ  
Senior Advisor  
International Financial Institutions  
Federal Ministry of Finance  
of the Republic of Austria  
Vienna

Leonor GONZALEZ KOSS  
Advisor  
Sustainable Development  
and Finance  
Federal Ministry of Finance  
of the Republic of Austria  
Vienna

## **BELGIUM**

Pierre-Emmanuel DE BAUW  
Ambassadeur  
Représentant permanent du  
Royaume de Belgique auprès du FIDA  
Rome

Nathalie CASSIERS  
Ministre plénipotentiaire  
Représentant permanent adjointe de  
la Belgique auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies à Rome  
Rome

Virginie KNECHT  
Attaché  
Représentation permanente de la Belgique  
auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies à Rome  
Rome

Gloria PATZELT  
Stagiaire  
Section Multilatérale  
Ambassade de Belgique  
Rome

## **BRAZIL**

◇

Leonardo LIMA CHAGAS  
Undersecretary for International  
Development Institutions  
Ministry of Economy  
of the Federative  
Republic of Brazil  
Brasilia

Raquel Porto RIBEIRO MENDES  
General Coordinator of Relationship  
with Regional International Institutions  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Planning, Development  
and Management of the Federative  
Republic of Brazil  
Brasilia

Fábio Meira de OLIVEIRA DIAS  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of Brazil to FAO, WFP and IFAD

Rome

**CAMEROON**

Médi MOUNGUI  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Cameroun auprès  
du FIDA  
Rome

**CANADA**

Elissa GOLBERG  
Ambassador  
Permanent Representative of Canada  
to the Food and Agriculture Agencies  
of the United Nations

Rome

Gloria WISEMAN  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
in Rome  
Rome

Elizabeth BRILLANT  
Senior Policy Analyst, Global Institutions  
Agriculture and Food Systems Division  
Global Issues and Development Branch

Ottawa

Alexandra RICARD-GUAY  
Senior Program Officer  
Permanent Mission of Canada  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

**CHINA**

MEI Hongyong  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

ZENG Shiyang  
Second Secretary  
Permanent Mission of the  
People's Republic of China to  
the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

ZENG Xin  
Attaché  
Permanent Mission of the  
People's Republic of China to  
the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

**CÔTE D'IVOIRE**

Seydou CISSÉ  
Ambassadeur  
Représentant permanent de la  
République de Côte d'Ivoire  
auprès de la FAO, du FIDA  
et du PAM  
Rome

Yapo Guillaume DAGOU  
Ingénieur Principal Zootechnique  
Représentant Permanent Adjoint  
Ministère des Ressources Animales et  
Halieutiques  
c/o Représentation permanente de  
la République de Côte d'Ivoire  
auprès de la FAO, du FIDA  
et du PAM

Koffi ADJOUMANI  
Maitre de Conférence  
Représentant Permanent Adjoint  
Ministère de l'agriculture et du  
développement rural de la  
République de Côte d'Ivoire  
Abidjan

Eloi Victor KAMBOU  
Premier Secrétaire  
Représentant permanent suppléant  
de la République de Côte d'Ivoire  
auprès de la FAO, du FIDA  
et du PAM  
Rome

## **DENMARK**

Jette MICHELSEN  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

Dagmar Bladt ANDERSEN  
Intern  
The Royal Danish Embassy  
Rome

**DOMINICAN REPUBLIC**

Mario ARVELO  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República Dominicana ante  
el FIDA  
Roma

Iris Joseline PUJOL RODRÍGUEZ  
Embajadora  
Representante Permanente Alterna  
ante el FIDA  
Roma

Larissa Caridad VELOZ SANTANA  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Alterna  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA  
Primera Secretaria  
Representante Permanente Alterna  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Patricia RODRÍGUEZ  
Consejera  
Representante Permanente Alterna  
de la República Dominicana  
ante el FIDA  
Roma

Maira VARGAS  
Consejera  
Representación Permanente de la  
República Dominicana ante los  
Organismos de las Naciones Unidas  
en Roma  
Roma

**EGYPT**

Mina RIZK  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Arab Republic of Egypt to  
the Rome-based United Nations  
Agencies  
Rome

**FRANCE**

Céline JURGENSEN  
Ambassadrice  
Représentante permanente  
de la République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Sylvain FOURNEL  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République française auprès  
de l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

Mathilde LIMBERGERE  
Adjointe au chef de bureau Financement  
multilatéral du développement et du climat  
Direction générale du Trésor  
Paris

Thomas SAUVAGEOT  
Chargé de mission PAM/FIDA  
Représentation permanente de la  
République française auprès de  
l'OAA, PAM et FIDA  
Rome

**GERMANY**

Ronald MEYER  
Minister  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to the  
International Organizations in Rome  
Rome

Isabelle GIERDEN  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany to the  
International Organizations in Rome  
Rome

Laura BOESE  
Intern  
Permanent Representation of the  
Federal Republic of Germany to the  
International Organizations in Rome  
Rome

**INDIA**

Prasanna V. SALIAN  
Director (OMI)  
Department of Economic Affairs  
Ministry of Finance of  
the Republic of India  
New Delhi

Soumitra MONDAL  
Second Secretary (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of India to IFAD  
Rome

Neena MALHOTRA  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Republic of India to IFAD  
Rome

**INDONESIA**

Wisnu Lombar DWINANTO  
Official  
Ministry of Foreign Affairs  
of the Republic of Indonesia  
Jakarta

Fazri REZA  
Staff  
Center for Climate Finance  
and Multilateral Policy  
Ministry of Finance of  
the Republic of Indonesia  
Jakarta

Ade CANDRADIJAYA  
Head  
Foreign Affairs Bureau  
Ministry for Agriculture  
Jakarta

Yurika ARIANTI PERMANASARI  
Policy Analyst  
Sub Coordinator for UN Affairs  
International Cooperation Bureau  
Ministry of Agriculture of  
the Republic of Indonesia  
Jakarta

Rizki Bagastari HUPITO  
Junior Planning Analyst  
Directorate for Multilateral Funding  
Cooperation  
Ministry for National  
Development Planning of the  
Republic of Indonesia (BAPPENAS)  
Jakarta

Rina SUPRIHATI  
Coordinator for Multilateral Cooperation  
International Cooperation Bureau  
Ministry of Agriculture of  
the Republic of Indonesia  
Jakarta

Purna Cita NUGRAHA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia  
to IFAD  
Rome

Maria KUSUMANEGARI  
Foreign Service Officer  
Ministry of Foreign Affairs  
of the Republic of Indonesia  
Jakarta

## **IRELAND**

Michelle WINTHROP  
Ambassador of Ireland to  
the Republic of Korea  
Department of Foreign Affairs  
of Ireland  
Dublin

Niall CREMEN  
Development Specialist  
Development Cooperation Division (Irish  
Aid)  
Department of Foreign Affairs of Ireland  
Dublin

**ITALY**

Gian Paolo RUGGIERO  
Director  
International Financial Relations  
Ministry of Economy and Finance  
of the Italian Republic  
Rome

Francesca LOMBARDO  
Officer  
Multilateral Development Banks and Funds  
Ministry of Economy and Finance  
of the Italian Republic  
Rome

Giacomo COSMI  
Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

**JAPAN**

KURAYA Yoshihiro  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

SHIBUYA Yutaka  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of Japan to IFAD  
Rome

**KUWAIT**

Khaled ALKHALED  
Deputy Director of Operations  
for International Organizations  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

**MEXICO**

Miguel Jorge GARCÍA WINDER  
Embajador  
Representante Permanente  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

Sandra Paola RAMÍREZ VALENZUELA  
Primera Secretaria  
Asuntos Multilaterales (FIDA)  
Representante Permanente Alterna  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

**NETHERLANDS**

Marcellinus Joannes Maria BEUKEBOOM  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

Eric HILBERINK  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of the Netherlands  
to the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture in Rome  
Rome

Merel VAN DER VEN  
Policy Officer  
Multilateral Institutions and Human Rights  
Department  
International Financial Institutions Division  
The Hague

Sander VERHULST  
Intern  
Permanent Representation of  
the Kingdom of the Netherlands to  
the United Nations Organizations  
for Food and Agriculture  
Rome

## **NIGERIA**

Yaya O. OLANIRAN  
Minister  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

## **NORWAY**

Even STORMOEN  
Senior Advisor  
Section for United Nations Policy  
Royal Norwegian Ministry  
of Foreign Affairs  
Oslo

Bjørg SKOTNES  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

Are IZQUIERDO SKJÆR  
Advisor  
Permanent Mission of Norway to the  
UN Organisations in Rome  
Royal Norwegian Embassy  
Rome

Kjørstad Oskar GRANSKOGEN  
Intern  
Permanent Mission of Norway to the  
United Nations Organisations  
in Rome  
Rome

## **PAKISTAN**

Khalid MEHBOOB  
Adviser  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies in Rome  
Rome

## **REPUBLIC OF KOREA**

KIM Hyungsik  
First Secretary (Agricultural Attaché)  
Alternate Permanent Representative of the  
Republic of Korea to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

JANG Minjeong  
Policy Officer  
General Division of International  
Cooperation  
Ministry of Agriculture, Food and Rural  
Affairs  
of the Republic of Korea  
Sejong-si

PARK Sangho  
Director General  
International Cooperation  
Ministry of Agriculture,  
Food and Rural Affairs of  
the Republic of Korea  
Sejong-si

## **SAUDI ARABIA**

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

## **SPAIN**

Moisés MORERA MARTÍN  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de España ante los Organismos  
de las Naciones Unidas en Roma  
Roma

Olaya ROJO VÁZQUEZ  
Consejera  
Representación Permanente de España  
ante los Organismos  
de las Naciones Unidas en Roma  
Roma

**SWEDEN**

Petter NILSSON  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Sweden to IFAD  
Rome

Lucas LINDFORS  
Programme and Policy Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

Julia THELIN  
Intern  
Embassy of Sweden  
Rome

Johanna NUDER  
Desk Officer  
Global Agenda Department  
Ministry of Foreign Affairs  
of Sweden  
Stockholm

**SWITZERLAND**

Tim KRÄNZLEIN  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Patrik OLSSON  
Chargé de programme  
Division Programme global  
sécurité alimentaire  
Direction du développement et  
de la coopération (DDC)  
Département fédéral des affaires  
étrangères de la Confédération suisse  
Berne

Anna CITTERIO  
Collaborateur scientifique  
Représentation permanente de la  
Confédération suisse auprès de  
la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

Christina BLANK  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

## **UNITED ARAB EMIRATES**

Yousuf Mohammed BIN HAJAR  
Deputy Director  
International Financial Relations  
Department  
Ministry of Finance of the  
United Arab Emirates  
Abu Dhabi

## **UNITED KINGDOM**

Elizabeth NASSKAU  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative of  
the United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies in Rome  
Rome

Fiona PRYCE  
Office and Programme Manager  
Permanent Representation of the  
United Kingdom of Great Britain and  
Northern Ireland to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**UNITED STATES**

James CATTO  
Director  
Office of International Development Policy  
Department of the Treasury of  
the United States of America  
Washington, D.C.

Marcelo NORSWORTHY  
International Economist  
Office of International Development Policy  
Department of the Treasury of  
the United States of America  
Washington, D.C.

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)**

Haifa Aissami MADAH  
Embajadora  
Representante Permanente de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas en Roma  
Roma

Jose Angel BUCARELLO GUZMAN  
Representante Permanente Adjunto de  
la República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Marycel PACHECO GUTIÉRREZ  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno de la  
República Bolivariana de Venezuela  
ante la FAO y demás Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma  
Roma

Luis Geronimo REYES VERDE  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República Bolivariana de  
Venezuela ante los Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma



Investir dans les populations rurales

**Conseil d'administration**  
Cent trente-septième session  
Rome, 13-15 décembre 2022

---

## Ordre du jour

---

Cote du document: EB 2022/137/R.1/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 13 décembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

---

---

### Questions techniques:

**Deirdre Mc Grenra**

Secrétaire du FIDA par intérim

Bureau de la Secrétaire

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

---

*Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à [igmr@ifad.org](mailto:igmr@ifad.org).*

Fonds international de développement agricole – [www.ifad.org](http://www.ifad.org)

## Ordre du jour de la cent trente-septième session du Conseil d'administration – Session hybride

### Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent trente-septième session du Conseil d'administration se tiendra du mardi 13 au jeudi 15 décembre au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 9 h 30 à 17 h 30 chaque jour, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30. Une seule représentante ou un seul représentant de chaque membre et membre suppléant ou suppléante du Conseil d'administration sera invité à participer en personne. Cette personne peut changer en cours de session et même en cours de journée. Les autres représentantes et représentants pourront suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom. Toutes les mesures de prévention de la COVID-19 seront appliquées. Les représentantes et représentants des États membres du FIDA qui ne font pas partie du Conseil d'administration peuvent suivre les délibérations de la session du Conseil d'administration en qualité d'observateurs sans droit de parole s'ils le souhaitent, en assistant à la diffusion en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
  - I. Points pour examen en session
  - II. Points pour commentaires en ligne
  - III. Points pour approbation par vote par correspondance
  - IV. Points mis en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:  
**[A]** = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

#### **Points présentés pour approbation par vote par correspondance (section III)**

4. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-septième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points énumérés à la section III par vote par correspondance. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en session si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit à la Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

#### **Points présentés pour information (section IV)**

5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en session que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ladite demande doit alors être communiquée par écrit à la Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

#### **Calendrier des travaux de la session**

6. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en session.

## Ordre du jour

### I. Points pour examen en session

#### 1. Ouverture de la session

#### 2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2022/137/R.1) [A]

#### 3. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Le financement climatique au service des systèmes alimentaires: nouveaux horizons pour le FIDA (EB 2022/137/R.2) [E]

#### 4. Questions institutionnelles

- a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023 et perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF (EB 2022/137/R.3 + Add.1 + Add.2 + EB 2022/137/R.4) [A]
- b) Politiques et stratégies
  - i) Politique révisée du FIDA concernant le ciblage (EB 2022/137/R.5) [A]
  - ii) Politique actualisée d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (EB 2022/137/R.6) [A]
  - iii) Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap (EB 2022/137/R.7) [A]
  - iv) Politique du FIDA relative à la gouvernance des données (EB 2022/137/R.8) [A]
  - v) Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé 2019-2024 – Examen à mi-parcours (EB 2022/137/R.9) [E]

#### 5. Évaluation [E]

- a) Note de synthèse d'évaluations sur le ciblage dans les projets appuyés par le FIDA (EB 2022/137/R.10)

#### 6. Questions opérationnelles

- a) Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors de la consultation du Conseil d'administration (EB 2022/137/R.11) [E]

#### 7. Questions financières

- a) Ressources disponibles pour engagement (EB 2022/137/R.12) [A]

#### 8. Gouvernance [A]

- a) Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires (EB 2022/137/R.13)
- b) Examen du processus de nomination du Président du FIDA (EB 2022/137/R.14)
- c) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire (EB 2022/137/R.49)

#### 9. Questions diverses

- a) Rapport sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2022 en Sierra Leone [I]

## II. Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 9 décembre 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

### 10. Questions institutionnelles [E]

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2022/137/R.15)
- b) Informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination (EB 2022/137/R.16)

### 11. Évaluation [E]

- a) Évaluations des stratégies et programmes de pays
  - i) Indonésie (EB 2022/137/R.17)
  - ii) Pakistan (EB 2022/137/R.18 + Add.1)
  - iii) Ouzbékistan (EB 2022/137/R.19)

### 12. Questions opérationnelles [E]

- a) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
  - i) Asie et Pacifique
    - a. Indonésie (EB 2022/137/R.20 + Add.1)
    - b. Pakistan (EB 2022/137/R.21 + Add.1)
  - ii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
    - a. Ouzbékistan (EB 2022/137/R.22 + Add.1)

### 13. Questions financières [E]

- a) Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et sur les activités de contrôle au FIDA (EB 2022/137/R.23)
- b) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré du FIDA (EB 2022/137/R.24)

### 14. Gestion globale des risques [E]

- a) Rapport sur l'adéquation des fonds propres – juin 2022 (EB 2022/137/R.25)
- b) Rapport sur les risques liés à la gestion actif-passif (EB 2022/137/R.26)

### 15. Rapports de situation [E]

- a) Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (EB 2022/137/R.27)
- b) Rapport de situation sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement (EB 2022/137/R.28)
- c) Rapport de situation sur la contribution du FIDA à la coopération Sud-Sud et triangulaire 2021-2022 (EB 2022/137/R.29)

### III. Points pour approbation par vote par correspondance

Chacun des points ci-dessous peut être examiné en séance sur demande d'un représentant ou d'une représentante au Conseil d'administration. Toute demande en ce sens doit être transmise au Secrétariat ([igmr@ifad.org](mailto:igmr@ifad.org)) au moins une semaine avant le début de la session. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-septième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Les représentants au Conseil d'administration seront invités à exprimer, pour les membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chacune de ces propositions. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici au 27 décembre 2022, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

#### 16. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
  - i) Asie et Pacifique
    - a. Cambodge – Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs (EB 2022/137/R.30 + Sup.1)
  - ii) Afrique orientale et australe
    - a. Éthiopie – Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques (EB 2022/137/R.31 + Add.1 + Sup.1)
    - b. Madagascar – Programme de renforcement de l'entrepreneuriat durable et de soutien à l'insertion économique des jeunes ruraux (EB 2022/137/R.33 + Sup.1)
    - c. Zimbabwe – Projet de développement des entreprises horticoles (EB 2022/137/R.34 + Sup.1)
  - iii) Afrique de l'Ouest et du Centre
    - a. Cameroun – Projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole (EB 2022/137/R.35 + Add.1 + Sup.1)
    - b. République démocratique du Congo – Autonomisation par la promotion de l'entrepreneuriat agricole et rural inclusif, résilient et tenant compte des enjeux nutritionnels (EB 2022/137/R.36 + Sup.1)
    - c. Mali – Deuxième Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (EB 2022/137/R.37 + Add.1 + Sup.1)

## 17. Questions financières

- a) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2023 (EB 2022/137/R.39) [C]
- b) Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA (EB 2022/137/R.40 + Add.1 + Add.2) [A]
- c) Modification des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (EB 2022/137/R.41 + Add.1) [A]

## IV. Points présentés pour information<sup>1</sup>

### 18. Questions institutionnelles

- a) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA (EB 2022/137/R.42)

### 19. Questions opérationnelles

- a) Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 (EB 2022/137/R.43)

### 20. Rapports des organes subsidiaires

- a) Procès-verbal de la cent dix-neuvième session du Comité de l'évaluation (EB 2022/137/R.44)
- b) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-septième réunion (EB 2022/137/R.45)

21. Gestion financière des projets: Rapport de situation annuel comprenant l'examen du Cadre conceptuel relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA (EB 2022/137/R.46)

22. Procédure révisée en matière de dons ordinaires (EB 2022/137/R.47)

23. Programme provisoire des activités de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs (EB 2022/137/R.48)

## V. Autres documents soumis pour information

D'autres documents présentés pour information, notamment les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA, à [la présente adresse](#).

---

<sup>1</sup> Conformément au principe d'adaptation à l'objectif visé, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), des informations actualisées concernant la situation en matière d'arriérés et l'état des contributions à la Douzième reconstitution des ressources seront mises en ligne sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Les informations données pourront à tout moment être inscrites, pour discussion, à l'ordre du jour, à la demande d'un représentant ou d'une représentante au Conseil d'administration.